Vol. III | Morinville, Alberta, 14 Decembre 1911 | No 41

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain, Avocat

" Notre religion, notre langue, nos droits "

Lettre Parlementaire

CALME PLAT — M. CORNWALL ET LE NORD — LE VOTE ENCOURAGE... ASPIRATIONS POLITIQUES. NOT[illegible] DEPUTE — CES PAUVRES N[illegible]ALSTES

Mardi, 12 Déc.

Un calme plat, contrairement à ce qu'attendait le public, règne sur notre assemblée législative depuis l'ouverture de la session et nos députés semblent, plus que jamais décidés à gagner paisiblement leurs honoraires sans qu'aucun ait l'intention de faire des coups de théâtre.

La semaine dernière, après M. Côté qui plaida en brave, pour que le gouvernement ouvre de nouvelles routes aux colons, M. Cornwall, un autre, de ce dernier ouest si fertile, a demandé au ministère la construction immédiate d'un chemin de fer allant au coeur de beau district.

M. Cornwall s'est rallié à l'administration Sifton, et on voit en ce jeune député, un homme qui cherche avant tout à contenter ses électeurs et bataillent fermement pour leurs intérêts.

Hier soir, il y avait salle comble au parlement et la foule anxieuse, sachant qu'un vote serait pris pour terminer le débat sur l'adresse, attendait afin de voir si la scission entre les libéraux existait encore. Enfin, un peu avant minuit, on procéda et le résultat fut salué avec plaisir par tous, car, pas un seul député libéral ne vota contre le ministère, et la majorité de ce dernier fut de 26.

Seuls, dans leur quartier, les six conservateurs votèrent contre le gouvernement et semblent être plus dispos à la lutte sachant qu'à Ottawa, ils sont les maîtres, et que chaque jour, les différentes provinces du Dominion tournent au bleu.

Il y a plusieurs rumeurs pour ce qui est du choix des nouveaux ministre qui seront nommés afin d'apaiser toutes les dissensions et sceller de nouveau, la bonne entente dans la phalange libérale. Les noms les plus en vue sont ceux de MM. Cross et Boyle, deux figures célèbres déjà dans nos annales provinciales ; on n'entend plus parler de la nomination d'un compatriote. Ce sera peut-être la grosse surprise !

Plusieurs députés ont parlé hier soir, et nous ne pouvons passer sous silence le discours de notre représentant, M. L. Boudreau.

M. Boudreau commente la politique du gouvernement et demeure avec lui pour ce qui est de la politique des routes et des chemins de fer ; il demande au gouvernement de s'occuper sérieusement du drainage du nord de la province, surtout à certains endroits où ces travaux sont d'une nécessité absolue.

En terminant, M. Boudreau souligne le fait que la joie des conservateurs, au soir du 21 septembre est déplacée, et que ces messieurs ont oublié de dire à la Chambre que ce ne fut que la victoire des intérêts et du nationalisme dans Québec.

Somme toute, la session va doucement et les députés ne veulent pas d'élection prochaine ; le vote d'hier le prouve.

A bientôt lecteurs du PROGRES.

INDEPENDANT.

On ferme la mine Alberta

La mine de charbon Alberta, à Cardiff, vient encore d'être fermée et d'après les renseignements que nous avons pu obtenir, cette mine ne sera pas réouverte de sitôt.

Le Vice-Président du local 2378 des Mines Unies d'Amérique, W. J. Wilcox a dit que le seul à blâmer dans cette affaire était Geo. Montgomery, gérant de la mine. Il dit que ce dernier a présenté une proposition aux mineurs, laquelle n'était pas celle du bureau de conciliation. Les hommes ont répliqué qu'ils continueraient à travailler aux anciennes conditions et qu'ils donneraient leur réponse lundi.

Ce ne fut pas trouvé satisfaisant par la compagnie et la mine fut close sur le champ. A une réunion tenue par les mineurs on adopta une résolution dans laquelle ceux-ci acceptaient la décision du bureau de conciliation.

Le rapport de M. Montgomery est tout à fait différent. Il dit que vendredi dernier il avait offert aux mineurs un salaire raisonnable et meilleur même que celui qu'accordait le bureau de conciliation. Il avait donné deux heures pour accepter la proposition, mais les mineurs refusèrent. M. Wilcox a dit que ce rapport de M. Montgomery était tout à fait faux.

Felicitations

Ottawa, 12 — Le ministre des Postes d'Angleterre, le Très H. Samuel a envoyé un cablogramme de félicitations au ministre des Postes du Canada, sur l'inauguration du nouveau service de cablogrammes.

TRIBUNE LIBRE

Grouard, 23 Nov. 1911.

M. le Rédacteur,

Je lisais tout à l'heure dans votre journal sous le titre "Horrible Mort," ce qui suit : "Les citoyens sont indignés de voir qu'on interdit complètement la vente de la boisson dans le Nord." Me permetteriez-vous, de dire dans vos colonnes, ma façon de penser à propos des boissons.

Depuis plus de 30 ans que je suis dans l'Athabaska, et étant à Grouard où "l'horrible mort" est arrivée, j'ai pu constater que les citoyens, honnêtes j'entends, ont toujours été indignés non contre l'interdiction de la vente de la boisson, mais bien contre l'introduction de la boisson, qui détruit tout sur son passage, au physique er au moral, famille, joie, bonheur et prospérité. Ceux qui poussent à l'introduction de cette sale boisson, ne regardent pas le bien du foyer, mais les piastres, les terres, les animaux que cet horrible trafic leur procurera.

Depuis 30 ans, que je suis dans le pays, j'ai pu apprécier les dégradants effets de la boisson. C'est une vraie malédiction pour un pays, surtout un pays nouveau comme le nôtre. Au Grand Lac des Esclaves, au Fort Smith, au Fort Vermillon, à Smoky River, ici, j'ai été le témoin attristé d'épouvantables choses. Aussi, rien que d'entendre des gens prôner l'introduction de la boisson dans le pays, ça me révolte.

L'avis des gens honnêtes et qui se respectent, l'avis des mères de famille est un tolle général contre l'introduction des permis. Et d'ailleurs pourquoi introduire des licences? Je n'y vois aucune raison, sinon celle des ivrognes et la cupidité de plus coupables qu'eux.

Le gouvernement qui veut réellement la prospérité de nos contrées ne doit pas se laisser tromper par quelques meneurs, aux dépens du pays ; il serait coupable et responsable de tout le mal.

Et il me semble que parce que un individu se tue à coup trique, ce n'est pas une raison de fournir aux autres ces instrument de suicide.

✠ C. JOUSSARD, O.M.I.
Ev. d'Arcadiopolis.
Coadjuteur d'Athabaska.

Le Pacifique et Edmonton

On confirme le rapport de M. F. W. Peters disant que le Pacifique Canadien a l'intention de construire un édifice à huit étages sur l'avenue Jasper, ainsi que celui disant que les travaux qu'on doit faire entre la 9ième et 10ième rue seront commencés le printemps prochain.

Nous savons ce qu'est le Pacifique pour l'Ouest et comme cette compagnie a en vue de faire d'Edmonton, une ville de première importance.

Les ecoles bilingues dans l'Ontario

Le "Moniteur" de Hawkesbury en date du 1er décembre, nous donne le texte même de la déclaration faite à l'Hôtel-de-Ville de Hawkesbury, la semaine dernière, par l'hon. Dr. Rhéaume, au nom de son chef Sir James Whitney, au sujet des écoles bilingues d'Ontario.

Cette déclaration à été faite en présence d'une foule nombreuse convoquée à une assemblée en faveur de M. G. H. Pharand, le député conservateur de ce comté et elle se lit comme suit :—

LES ECOLES BILINGUES SERONT MAINTENUES

Parlant de la question scolaire, l'honorable Dr Rhéaume dit :

"La grande question qui agite la province aujourd'hui est la question bilingue. L'honorable M. Whitney n'en a pas parlé dans son manifeste parce qu'il considérait la question réglée l'an dernier. Lorsque le député Ferguson a amené sa résolution en Chambre, disant que c'était dans l'intérêt public d'abolir le français dans les écoles, Sir James Whiney la refusa et força Ferguson à l'amender en sorte que les écoles bilingues sont restées comme auparavant. M. Whitney est un homme de cœur et aux vues larges. L'honorable M. Foy a fait une déclaration qui n'est pas approuvée, c'est une déclaration d'un individu parlant en son propre nom. Avant de partir pour venir ici hier, je suis allé à la chambre de Sir James Whitney et lui ai dit que j'allais dans le comté de Prescott.

Il me répondit : "Allez y. Vous direz aux électeurs là-bas que je leur envoie mes compliments, et que l'enseignement de la langue française ne sera pas aboli dans la province".

"Voilà le message que l'honorable M. Whitney m'a donné avant de partir. Et quand il a donné sa parole il n'y manque pas. J'ai sa promesse, sans cela je ne serais pas ici ce soir en faveur de M. Pharand. Il y a des fanatiques dans les deux partis, et si pour conserver notre langue il faut lutter, nous lutterons ! Comparez les deux chefs, M. Rowell, dans son manifeste parle du français à mots couverts. Que va-t il faire ? M. Whitney, lui afin de maintenir et favoriser l'enseignement du français dans les écoles, établit aux frais du gouvernement, des écoles normales bilingues à Sturgeon Falls et à Ottawa. Si l'on désirait abolir les écoles est-ce que l'on ferait cela ?"

Le Dr Rhéaume a répété cette déclaration en anglais, et il a repris son siège au milieu des applaudissements prolongés de la foule.

Les autres orateurs qui adressèrent la parole se déclarèrent enchantés de la déclaration formelle du ministre des Travaux publics, qui réduit à néant les paroles regrettables de l'hon. M. Foy.

Le cabinet Palmer de l'Ile du P. E.

Halifax, N.-E., Le premier ministre Palmer et les membres du gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard, ont envoyé samedi après-midi, leur résignation au lieutenant-gouverneur, à Charlottetown, lui recommandant d'appeler M. Mathieson le chef de l'opposition conservatrice à former un gouvernement.

On sait que les partis sont 14 libéraux contre 16 conservateurs depuis les dernières élections partielles.

L'enquete sur le trust de l'acier

Washington, 12. — Le comité chargé de l'enquête sur le trust de l'acier se réunira jeudi pour discuter la continuation de l'enquête en vue du procès du gouvernement contre la "U.S. Steel Corporation."

ECHOS

Nos compatriotes ne doivent pas oublier que l'endroit idéal pour eux d'acheter leurs marchandises sèches est le nouveau magasin que deux des nôtres, M.M. Baril & Kirouac, ont ouvert aux numéros 625 et 627, avenue Namayo.

Allez-tous acheter vos marchandises de Noël et du jour de l'An au populaire "Leader Cash Store".

M. I. Tellier, arrivé ici il y a quelques mois, dans l'intérêt de sa santé, est entré comme commis au magasin de M. G. Deschênes.

Nous sommes heureux que le beau climat d'Alberta lui ait été si favorable et formons des vœux pour qu'il réussisse dans sa nouvelle position.

M. Adélard Baril, un des propriétaires du "Leader Cash Store" était en visite à Morinville cette semaine et nous a fait l'honneur d'une visite à nos bureaux.

Les amateurs du sport à Morinville ont formé un club de hockey à une assemblée qui eût lieu lundi soir à l'hôtel Alberta.

Les officiers élus sont : le révérend J. A. Ethier et le pasteur M. T. Hamilton, présidents honoraires. Président honoraire, H. Boissonnault. Président, Nate Campbell. Trésorier, R. Trottier. Comité des finances : MM. E. H. Ward, A. J. Hamilton, et G. O'Brien. Comité des jeux, MM. R. H. Pothier, T. Brownlee et Wm. Hergott.

Les pratiques de hockey auront lieu les mardi et jeudi après-midi.

Succès à cette nouvelle association.

M. Vaillancourt, agent général de l'Alliance Nationale dans l'Ouest, était de passage à Morinville hier.

Bons marchés pour les acheteurs de Noël et du jour de l'An. Achetez à bonne heure afin d'avoir un beau choix et ne pas être désappointés.

Sets de toilette, à partir d'une piastre jusqu'à $10.00

Sets pour manicure, de .50 cts à $3,00.

Cartes postales, jolis calendriers, de 5 cts à .50 cts.

Poupées de toutes sortes, toutes grandeurs et pour toutes les bourses.

Bonbons mélangés, chocolats, caramels, bonbons français, etc.

A la pharmacie populaire, la pharmacie Hamilton, Morinville, Alberta.

Pour le Pape

Boston, 6 — Les catholiques de l'archevêché de Boston ont fait une offrande dimanche dernier à sa Sainteté le Pape Pie X, en faisant la quête du denier de Saint-Pierre dans toutes les églises, pour reconnaître l'honneur rendu par l'élévation de l'archevêque O'Connell au cardinalat, et les personnes reconnaissantes, en retour, montrèrent leur appréciation, en faisant une quête pour un don personnel au Pape, le plus considérable dans l'histoire de l'Eglise.

On évalue à $50,000 les fonds qui ont été remis au coadjuteur.

Tue par l'alcool

Nous empruntons à un journal franco-américain le triste récit suivant:

"Aimant l'effet d'un peu de whisky que sa mère lui avait donné dans de l'eau, pour un mal d'estomac, Victor Vakutan, de Brockton, Mass., âgé de 7 ans, a bu la plus grande partie d'une chopine de whisky laissé à portée par la mère et mourut en peu de temps."

On a là un exemple bien saisissant, du danger qu'il y a de donner le goût du poison alcool aux enfants.

Bien des mères ont la déplorable habitude de soigner leurs enfants avec du brandy ou du gin. Résultat, elles développent chez l'enfant le goût de la boisson qui fera plus tard son malheur, si elle ne le tue pas.

Le Pacifique et les Colons

La grève des mineurs de l'Ouest canadien, qui vient de se terminer après huit mois de duré, restera mémorable dans le monde ouvrier aussi bien que les capitalistes intéressés. On évalue en effet à plus de seize millions de dollars de pertes subies par les mineurs et les capitalistes.

Craignant que la continuation de cette grève ne cause un désastre parmi les colons à l'approche de l'hiver qui s'annonce long et vigoureux dans les prairies ouvertes à la culture, la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien achetait, dernièrement, en Pennsylvanie, et transportait par voie de Fort William et Jack Fish, tout le charbon qu'elle put se procurer; par voie du Duluth, la même compagnie du C.P.R., faisait transpoter 400,000 tonnes de charbon formant un total de 700,000 tonnes qu'elle a distribuée, le long de sa voie et qu'elle vend aujourd hui au prix coûtant aux colons qui en font la demande.

Mais maintenant que la grève a pris fin, les habitants de l'Ouest peuvent se procurer du charbon à un prix plus réduit c'est ce qui explique la perte de plus de deux millions de dollars que le Pacifique Canadien s'est imposé pour parer aux éventualités d'une grève prolongée. Cependant, ce règlement n'empeche pas les colons de considérer comme une véritable Providence une compagnie qui a pris sur elle d'assumer les risques d'une perte nette aussi élevée, dans le seul but de se rendre utile à toute une population aux abois.

La compagnie du Pacifique Canadien a la satisfaction de pouvoir se vanter d'avoir prévu une disette de combustible qui aurait pu se terminer par une véritable catastrophe.

FADETTE

—C'est un homme, hein ? me dit un avocat, en me scrutant de ses deux yeux narquois et en passant la main dans sa tête barbelée.

—Evidemment reprend le notaire d'en face ; tu comprends bien qu'une femme n'écrit pas comme ça.

—Bah ! s'il croit nous mystifier avec son nom de Fadette !...s'écrit un troisième.

Tous affirment et parce qu'ils sont sûrs de leur coup : ils interrogent.

Seule, fait exception une demoiselle, ancienne et auteur d'un madrigal dont une gazette refusa la copie en 1875

—Oui, oui, c'en est une, femme, et on la reconnait assez à ses morales de Bourdaloue en chignon !

J'ai beau répondre :— Quand je vous dis que ça ne me regarde pas que je m'en bats l'oeil ! pourquoi m'interrogez-vous ? Si je la connaissais, je ne vous la montrerais pas si je vous la montrais, vous n'en croiriez pas vos yeux, Si elle-même vous disait : Monsieur, c'est moi Fadette, vous répondriez, Non, puisque vous êtes en jupes !

Rien n'y fait. On me tire des questions à bout portant, comme si j'étais un psychologue officiel, un anatomiste chargé de découvrir, dans leurs phrases, le sexe des écrivains.

Un étudiant m'insinue :

—Fadette, dites, est-ce que ce n'est pas vous ?

—Hélas ! non.

Une musicienne, fine connaisseuse pourtant de style comme d'harmonie, lit, s'arrête, pose son journal et s'écrie :

Fadette, une femme, "never" jamais de la vie !

Au moins, celle-ci est ferme sur son diagnostic, et si elle m'interroge, ce n'est pas par curiosité : c'est pour apprendre ce qu'elle ...voudrait savoir. Je lui griffonne sur un coin du journal :— Fadette est une femme depuis le cou jusqu'aux pieds

Elle me répond : Vous tranchez, là Monsieur, la plus longue partie de la question ; mais l'autre ?

Que voulez-vous que je tranche après cela ? Faites vous-même, Madame, en dévisageant Fadette, dans son style, ses mots viril et bien campés, son franc parler, ses conclusions logiques, mâles, claires, sans verbiage. Tout cela vaut mieux qu'une redingote pour indiquer le sexe. C'est ainsi que jugea un Jésuite fameux après avoir causé avec Sainte Thérèse : "On m'avait dit que c'est une femme célèbre, pas du tout, c'est un grand homme !"

—Alors, Fadette, c'est un homme ? un grand homme ?

—Non ! je n'ai pas dit cela.

—Eh bien, concluez que c'est une femme.

Jamais de la vie.

—Donc, c'est un homme et c'est une femme c'est lui, c'est elle, c'est c'est deux Fadette ?

—Ah ! vous me faites plaisir ! il n'y en aura jamais trop. J'éprouve à vous entendre toute la joie de cet organiste bien connu, qui, ne pouvant subir, à la fois, le bonheur fou et la terreur de se voir devenir père pour la première fois, s'enfuit de sa maison tant que dura l'avènement. Comme il ne pouvait plus y tenir et qu'il rentrait, il rencontra à la porte le médecin-accoucheur :

—Eh bien docteur, est-ce un garçon ?

Non, mon cher Dominique.

—Fichtre ! alors donc une fille ?

—Non plus, mon pauvre vieux.

—Mon Dieu, mon Dieu, dis donc, mais dis donc vite, qu'est-ce que c'est ?

—C'est deux filles !...

Allons, ai-je assez répondu ? et est-ce clair pour tous ?

FRANK LEMARC

Le prodigue est un fou qui allume sa lampe en plein midi et n'a plus d'huile pour la nuit.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par "La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :
CANADA, - - - - $1,00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1,50 " "

Toutes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 14 DECEMBRE 1911

Le docteur Sproule et le francais

Le français est si bien langue officielle au Canada que le Dr Sproule se voit aujourd'hui forcé de la parler pour bien remplir la charge importante que la Chambre des Communes vient de lui confier.

Si les cerveaux brûlés, les fanatiques d'Ontario et d'ailleurs, qui dégoisent sans cesse contre tout ce qui vient de la province de Québec, songeaient à l'état d'infériorité dans lequel l'ignorance de la langue française tient certains hommes publics, en ce pays, ne croit-on pas qu'ils rougiraient de leur misérable campagne.

Le docteur Sproule n'est-il pas assez humilié de se sentir incapable de faire honneur à la haute position qu'il occupe, d'en remplir tous les devoirs prescrits par l'usage et règlements du parlement.

Si le Dr Sproule avait consacré moins de temps à soulever les préjugés orangistes et un peu plus d'attention à l'étude d'une langue que tous les diplomates connaissent et qui constitue le raffinement de l'instruction chez les peuples de la terre, il n'éprouverait pas aujourd'hui la honte de rester bouche bée devant quelques lignes de français.

Nous sommes bien convaincus que le Dr Sproule n'a pas eu l'avantage d'aller à une école bilingue, car il pourrait aujourd'hui au moins lire le

Cette pauvre petite école bilingue, pourquoi certains esprits étroits et rageurs cherchent-ils à l'abolir ?

Il n'y a pas un homme public d'origine canadienne-française qui ne puisse remplir convenablement les devoirs des plus hautes charges de l'Etat, en anglais aussi bien qu'en français.

Combien de politiciens anglais des autres provinces peuvent en faire autant ?

La langue française est officielle dans la Confédération canadienne.

Il serait bon que nos amis d'Ontario et d'ailleurs s'en rendent compte.

Tour de force architectural

L'architecte américain M. W. C. Sarl, de Saint-Louis, a battu un joli record.

Voulant procurer, le jour de son mariage, un agréable sujet d'étonnement à sa femme, il fit construire une spacieuse villa en onze heures.

Le matin, à 6 heures, il n'y avait sur le terrain choisi, ni pierre ni planche. A 7 heures, les chariots arrivèrent avec les matériaux nécessaires à la construction. Tout avait été prévu et la division du travail réglée dans les moindres détails. Tout était prêt à être mis en place : fenêtres, escaliers, cheminées, etc.

Au bout de trente minutes, les fondations étaient achevées et aussitôt une nuée d'ouvriers s'attaquait à la construction du bâtiment. A midi, les charpentes étaient fixées ! Déjà les électriciens plaçaient leurs fils et appareils. Les peintres peignaient l'escalier, pendant que les charpentiers en achevaient le placement.

A 6 heures du soir, tous les ouvriers abandonnèrent le travail : la villa était terminée.

Elle comprend une salle de bain, un hall de réception et deux autres chambres. Une heure après le départ des ouvriers, les jeunes époux pouvaient offrir chez eux un dîner à leurs amis !

Jamais on n'avait bâti si promptement,—sauf, peut-être de châteaux, en Espagne.



LA PHARMACIE HAMILTON
MORINVILLE, ALTA

Assurance contre les punaises

La punaise est la grande ennemie de l'industrie hôtelière Qu'une seule de ces sales bêtes parvienne à faire une nichée dans un bois de lit et bientôt toute la literie de l'hôtel risque d'être contaminée,

Les voyageurs disent un éternel adieu à une maison où les nuits sont agitées, troublées par d'incessantes batailles. Et c'en est fait de la prospérité de l'établissement.

Les Suisses qui sont un peuple qui compte presque tout des hôteliers, devraient se préoccuper de ce grave danger et chercher à se prémunir.

Ils ont cru trouver le remède en s'assurant contre "tous ris ues et périls" provenant des punaises. Il existe là-bas une compagnie d'assurances qui "fait ce genre de risques, moyennant une rétribution annuelle, elle vous délivre de ces hôtes incommodes et si elle n'y réussit pas, paie une indemnité pour les lits infestés, comme d'autres compagnies dédommagent des lits brulés.

L'hôtelier a, dès lors, la ressource d'atténuer l'irritation de son client, en faisant une importante concession sur la note. Le client s'en va, piqué, mais content. Il pourra revenir.

Hôteliers ! assurez-vous contre les punaises.

Toujours faim

Des faits au sujet de l'indigestion et des malaises qui devraient vous intéresser.

Quoique l'indigestion et la dyspepsie se rencontrent souvent, la plupart du temps, on ne sait pas leur cause et le soin qu'on doit en prendre, Il n'y a pas de raison qui nous empêche de manger ce qui est à notre goût. Beaucoup de personnes aujourd'hui sont malades parce qu'elles ne mangent pasce qu'elles aiment ; ce qui les flatterait. Pourquoi ? Parce que cette nourriture ne leur va pas.

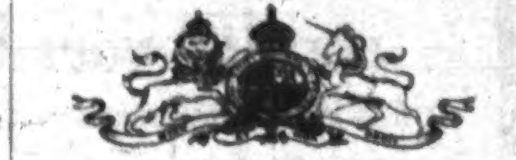
La meilleure chose à faire est de se mettre en état de digérer toute nourriture.

Nous croyons être capables de guérir la dyspepsie. Nous sommes si confiants en cela que nous garantissons de fournir pour rien nos médecines à toute personne qui ne sera pas satisfaite de leur résultat. Nous ne mettons personne dans une obligation quelconque envers nous. Certes, on ne peut être plus franc. Nous avons notre pharmacie ici et notre réputation est assez sûre garantie de notre offre.

Nous voudrions que tous ceux qui souffrent d'indigestion et de dyspepsie viennent à notre pharmacie acheter une boite de tablettes Rexall pour la dyspepsie.

Puis qu'ils apportent chez eux ces remèdes, et qu'ils les prennent selon la direction. Alors si ces personnes ne sont pas satisfaites de nos remèdes, qu'elles nous les rapportent et nous leurdonnerons leurargent. Nos remèdes sont agréables à prendre, ils renforcent l'estomac et les organes de la digestion, mettent les intestins dans leur état normal mettant ainsi tout le système digestif en mesure de bien digérer et de tout s'assimiler.

Une boite de tablettes Rexall contre la dyspepsie fournit un traitement de 15 jours. Dans les cas ordinaires, cela suffit pour guérir. Dans les chroniques, il faut nécessairement un plus long traitement. Pour les derniers cas nous avons deux dimensions de boites, une qui se vend à 50 cent et l'autre à $1.00. Rappelez-vous que vous ne pouvez obtenir les remèdes de Rexall qu'à notre pharmacie : La Pharmacie Hamilton, Morinville, Alta



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs ; Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N-B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Le club ennemi du Foyer

Le club, écrit M. Ludovic du Mont a pris dans nos villes la place du foyer.

"C'estlà que se réunissent le soir les chefs de famille pour jouer aux cartes, discuter les dernières nouvelles politiques, et surtout pour vider le petit verre de liqueur.

Arrivé en retard à la maison, le père commande un souper à la hâte. Taciturne et grondeur, il reste indifférent aux délicates attentions de sa femme.

Ses pensées sont pour ses amis qui l'attendent là-bas au club. Là se trouve des coeurs qui savent le comprendre et sympatiser avec lui, là surtout il rencontrera des compagnons généreux qui paieront le petit coup. Sa femme n'est plus l'amie d'autrefois qui savait apporter un remède aux meurtrissures des jours pénibes. Sa présence n'est requise au foyer que pour le soin des enfants et du ménage. C'est la servante de Monsieur et rien de plus.

Quel esprit, un si lamentable état de choses, peut-il créer dans la famille ? Quel attachement les enfants auront-ils pour ce père qu'ils ne voient qu'aux repas, et qui ne leur parle que pour les gronder et les punir ?

Quelle amitié l'épouse conservera-t-elle pour ce mari qui se soucie si peu de ses devoirs. Seule tous les soirs avec ses réflexions, obligée de refouler au fond de son coeur des sentiments qui l'étouffent, de retenir des confidences qui la soulageraient, elle se sent délaissée, humiliée dans sa position d'épouse et de mère ; elle est seule pour soutenir un fardeau que son mari avait pourtant juré de porter la moitié.

Voilà où conduit le club habituellement fréquenté par les pères de famille."

Après cela, n'est-il pas de notre devoir de faire la guerre aux clubs, même ceux qui s'affublent du titre de catholique.

LE PLUS PETIT ETAT DE L'EUROPE

Ce n'est pas la principauté de Monaco ou de Lichtenctein, ni la république du Val d'Andorre ou de Saint-Marin, ni le territoire de Moresnet. C'est dans les Alpes la pittoresque vallée de Vestino.

Entourée de hautes montagnes, excepté vers le sud, parcourue par un torrent qui va se jeter ensuite dans le lac de Garde, n'ayant que de ce côté communication avec le reste du monde, elle a été —heureux pays— oubliée par les traités. La frontière austro-italienne la contourne et la respecte.

L'Etat de Vestino se passe de tout gouvernement, de toute administration. Il ne s'en porte pas plus mal. Ni impôts, ni tribunal, ni police, ni dette publique : c'est le rêve, quoi !

La femme sans pudeur ressemble au soleil sans nuages ; l'un et l'autre blessent les yeux délicats.

La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre.

MANDEMENT D'ENTREE
DE
Monseigneur Olivier-Elzear Mathieu
PREMIER EVEQUE DE REGINA

OLIVIER-ELZEAR MATHIEU par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, évêque de Régina

Au clergé, séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du diocèse de Régina, Salut et Bénédiction en N.-S.

Nous savons quels fruits de sainteté mûrissent dans vos communautés religieuses, dans ces jardins mystiques l'Eglise rassemble ses meilleurs enfants. Nous admirons et nous admirerons toujours ces hommes et ces femmes enrôlés sous une pensée commune de charité dont le mot d'ordre est : amour et prière ; se dévouant à l'éducation des enfants, au culte des pauvres, des malades, des orphelins, de tous les abandonnés qui réclament du pain, des soins, des consolations, de l'estime et des affections. Nous comptons sur leurs prières comme tous peuvent compter sur Notre paternelle affection.

Nous espérons que notre vénéré Métropolitain trouvera de la joie en voyant grandir le diocèse dont il prépara et dont il protégea le berceau. Désireux de marcher sur les traces de notre archevêque qui vous laisse tant de monuments de son zèle pour le bien de son troupeau et pour l'honneur de son clergé, Nous Nous faisons un devoir de maintenir toutes les sages dispositions qu'il a jugé à propos d'adopter à ce sujet.

A ces causes et le nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1. Nous continuons tous les pouvoirs et facultés extraordinaires données par Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et encore en vigueur au moment de notre prise de possession ;

2o. Nous désirons qu'après la messe paroissiale durant laquelle se fera la lecture de ce mandement, l'on chante l'Ave Maris Stella." afin d'obtenir de la Sainte Vierge qu'elle bénisse notre épiscopat et qu'elle le rendre frutueux ;

3o. Nous demandons qu'à toutes les messes dites ou chantées dans notre diocèse jusqu'au premier janvier 1912 on ajoute l'oraison du Saint-Esprit, quand la liturgie le permettra, afin d'obtenir que la lumière se fasse dans toutes les intelligences, que la charité règne dans tous les coeurs, que le désir du devoir pénètre toutes les volontés.

Sera le présent mandement lu et publié au prône des messes paroissiales de toutes les églises et chapelles, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception, et dans l'église de Régina, le jour de notre installation

Donné à Québec, sous Notre seing, le sceau de notre diocèse et le contre seing de Notre secrétaire, ce cinquième jour de novembre de l'an mil neuf cent onze.

OLIVIER ELZEAR MATHIEU,
Evêque de Régina.

Lisez-moi ca !

Nous prenons le plaisir d'annoncer aux lecteurs du PROGRES que nous avons en stock un assortiment complet de tabac canadien, pipes, cigares, journaux, articles de fumeurs ets., que nous vendons à des prix remarquablement bas. Nous avons une très belle collection de livres d'histoires, français. (Rédigés par les meilleurs auteurs) que nous expédierons par a malle, aux lecteurs du PROGRES pour la somme de 40 cents le volume.

Le "Royal Cigar Store" devient graduellement le rendez-vous de tous les disciples de la pipe et sera sous peu la tabagie la plus populaire de la capitale. Il faut vous y rendre pour constater le mouvement commercial qui déjà s'y opère.

Une visite est respectueusement sollicitée.

N'oubliez-pas notre adresse, au numéro 257, Jasper Ave. Est Edmonton, Propriétaires, M. M. J. H. Julien et N. Préfontaine.

Pour vos commandes téléphonez au numéro 5333.

Si tu savais...

La Pharmacie, avec un gros stock, des prix raisonnables, des marchandises de qualité et un service prompt. Nos termes sont du comptant, mais nous garantissons de donner satisfaction.

Aimez-vous à voir les belles vitrines des magasins, regorgeant de belles choses à des prix alléchants. Alors allez voir celle d'Hamilton immédiatement cette semaine. Vous y venez des poupées, toutes sortes, celluloid, caoutchoue, tapis en chiffon, etc., à des prix à partir de 15c. à $5.00. Des joujous pour enfants. Des cartes postales pour vos lointains amis ; des bonbons pour "elle." De beaux étuis avec pipes pour votre jeune homme, en fait quelque chose qui satisfait tout le monde. Vous serez surpris de tant de jolies choses, à des prix séduisants.

Plus que deux semaines et demie pour Noël.

Mieux vaut vous presser et venir maintenant, ainsi vous aurez le choix,

Rappelez-vous que nous remplissons les ordres par le téléphone et la malle. Vous n'avez qu'à dire ce que vous voulez.

Nous vous l'expédierons avec soin et promptement.

LA VIE AUX CHAMPS

Oui comme il arrive chaque année à cette époque dans plusieurs de nos villes, les œufs frais s'achètent à cinquante sous, ou environ, et se revendent jusqu'à soixante sous.

Le consommateur trouve le prix trop élevé et murmure.

Le marchand, même à ces prix ne trouve pas tous les œufs qu'il voudrait, et murmure aussi.

"Le cultivateur, le producteur ! lui au moins est satisfait", direz-vous car à ces prix il doit évidemment faire des affaires d'or !"

C'est là où vous vous trompez. Le cultivateur, non plus n'est pas satisfait et il murmure lui aussi. Il murmure parce que ses poules ne pondent pas à cette époque de la saison, ce qui le prive de jolis bénéfices.

Cependant si ses poules ne pondent pas actuellement, c'est sa propre faute, car il est relativement facile d'obtenir des œufs en novembre, en décembre et tout l'hiver. Je connais une foule d'éleveurs qui n'éprouvent aucune difficulté à faire les poules pondre en hiver.

Le secret réside : 1o dans le choix des sujets ; 2o dans les soins hygiéniques et l'habitation que l'on donne au troupeau ; 3o dans la nourriture, l'alimentation.

Ainsi les sujets élevés tard, les sujets d'arrière saison, ne sauraient pondre à l'autonne ou au commencement de l'hiver ; pas plus que ne peuvent le faire les troupeaux hivernés dans des batiments malsains, humides, trop chauds, mal aérés, mal ventilés, où le soleil et l'air pur du dehors ne pénètre presque jamais.

L'alimentation joue aussi un grand rôle dans la production des œufs. La poule, encore une fois, est omnivore. Cela signifie qu'il lui faut comme nourriture, des matières végétales, des matières animales et aussi des aliments minéraux.

J'emprunte au Régisseur de la Basse-Cour de l'Institut Agricole d'Oka la recette suivante pour l'alimentation des pondeuses en hiver :

POUR 15 POULES

Matin :—5 poignées de grains, éparpillés dans la litière qui doit toujours recouvrir le sol du poulailler.

Avec le grain ainsi semé dans la litière, les poules travaillent toute la journée, ce qui leur est naturel, instinctif ; ce qui les protège aussi contre le froid.

Suspendre au plafond, à 2 1-2 pieds de terre environ, des choux, etc., et fixer au mur par un clou, à un pied de terre, un navet, une betterave, des trognons de choux, etc.

Midi :—5 à 6 poignées de grains, toujours dans la litière ; plus des légumes, s'il n'en reste plus.

Soir :—Pâtée (pâte épaisse, "bouettes") composé d'1 partie de blé-d'Inde, 2 parties d'avoine et 3 parties de trèfle moulu ou encore mieux de luzerne. Mélanger toute cela aux reste de cuisine ou de table : soupes, viandes, légumes, etc. On peut ajouter une cuillerée à thé du mélange suivant mais pas plus d'une cuillerée par 15 poules : soufre 1, gingembre, 1 moutarde, 1, poivre ordinaire, 1-2. Une cuillerée à thé de ce mélange par 15 poules, surtout lorsqu'il fait froid ou humide, ou les deux.

La pâtée, est donnée assez épaisse pour qu'elle puisse s'émietter.

Si l'on n'a pas de déchets de cuisine, on fait tremper le trèfle ou les balles de trèfle une douzaine d'heures dans de l'eau chaude, et on assèche ensuite ce trèfle avec le la moulée.

On donne assez de cette pâtée pour que les volailles en aient pour satisfaire leur faim en dix ou quinze minutes puis on enlève ce qui reste.

Trois soirs par semaine, nous donnons ce que ci-haut. Les autres jours, nous servons des os broyés non bouillis ; et une viande quelconque (le plus souvent de la viande de cheval) plus 8 ou 10 poignées de grains. Les jours où l'on donne la pâtée, on ne sert que 4 à 6 poignées de céréales.

Ces grains, généralement mélangés sont donnés après la patée, dans la litière. S'ill fait bien froid, on donne de préférence du maïs ou du sarrasin. Il faut éviter d'accorder une trop large place au maïs et au sarrasin dans l'alimentation ; ils portent à l'engraissemsnt.

Ces deux grains étant chauds on les sert de préférence le soir et les jours froids.

Le Bulletin No. 54, que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant à M. Victor Fortier, Ferme Expérimentale, Ottawa, contient plusieurs recettes concernant l'alimrntation en hiver.

Ce Bulletin constitue un traité assez complet de l'élevage et de l'engraissement des oiseaux de bassecour, et devrait se trouver dans la bibliothèque de tout cultivateur. Il n'y a qu'à demander ce bulletin pour se le procurer. Pas même besoin d'affranchir votre lettre ; contentez-vous de l'adresser comme ci-haut.

C. L'HABITANT.

La France banquier du monde

On lit dans le "National Suisse": "C'est en devenant le banquier de l'Europe que la France a repris, après 1870, sa place au tout premier rang des nations. C'est en pratiquant habilement la politique d'argent qu'elle a pu rétablir l'équilibre européen Toute puissance qu'elle avait perdue quand elle fut vaincue à Sédan, elle l'a retrouvé par le judicieux emploi de son argent. Après avoir consacré ses ressources à son propre relèvement, après avoir constitué une armée digne d'elle et nécessaire à sa sécurité, elle a fait servir son argent à la création d'un indispensable contrepoids européen au formidable groupement international dirigé par l'Allemagne.

A notre époque, être le banquier de l'Europe, c'est être le maître de toute l'évolution en marche vers plus de progrès et plus de prospérité ; c'est commander réellement action politique et détenir la puissance formidable de pouvoir provoquer, selon les nécessités de l'heure, l'opposition des mauvais courants, afin qu'ils se neutralisent les uns les autres et concilier ce qui jusque là parut inconciliable. Ce sera la gloire des hommes de la troisième République d'avoir compris ainsi, de façon large et généreuse, le rôle logique de l'argent et d'avoir doté la France de ce sûr instrument politique, alors qu'elle ne pouvait plus s'appuyer sur la force du nombre pour résister aux constantes menaces à son influence.

LOI DES LICENCES POUR LIQUEURS

APPLICATION POUR CHANGER UNE LICENCE D'HOTEL

Application a été faite par John Henry Cole pour obtenir une nouvelle license pour l'Hotel Clyde, en voie de construction, suivant les plans et devis fournis au département du Procureur-Général, sur le lot 9, bloc 1 à Clyde, Alberta.

Cette demande sera considérée par les Commissaires du Bureau des Licenses, à une réunion qui sera tenue à Edmonton, le samedi, 13ième jour de janvier 1912, à 10 heures A.M.

Daté à Edmonton, ce 6ième jour de décembre 1911.

L. F. CLARRY.

Député Procureur Général

MARCHE D'EDMONTON

A l'avenir, notre marché sera publié chaque semaine et nous nous baserons sur les prix payés par les compagnies Edmonton Produce, Gainer, Swift et Burns pour fournir une juste idée du marché à nos lecteurs.

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	7½
Seconde qualité et plus pesants	6c.
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	4.
Bon Bœuf gras de 1000 livres	3 à c. 3½
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	3¼ à 3½
Qualité médium,	2¾ à 3c.
Vaches grasses, qualité extra, de 1000 lbs et au-dessus,	3 à 3½c.
Veau, 200 à 250 lbs,	5 à 5¾
Veau, 250 lbs et plus,	4 à 4½cs
Agneaux la lbs	5c.

VOLAILLES

Vieilles poules la livre,	12 à 15c.
Poulets la livre	12 à 17.
Dindes, la livre,	25c.
Oies, lbs	15 à 18.
Canards "	16c.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre de crèmerie,	32c.
Beurre, la livre,	27c.
Beurre en tinette	20c,
Œufs frais, la douzaine,	45cts

LE FOIN

Mil. à la tonne	$18 à $20,

Nous avons un beau patinoir à Morinville. On y patine chaque soir et les samedis après-midi.

Envoyez vos enfants, c'est pour eux le plus gai en même temps que le plus hygienique des amusements.

Le patinoir sera ouvert le dimanche à 3 hrs et demi l'après-midi.

L'Idee d'Edmonton

Ce qu'il faut maintenant, c'est de faire converger les esprits vers une idée commune. Et cette idée est l'organisation. Nous organiserons ces compagnies. Nous les administrerons bien. Nous bâtirons ces usines et nous les gèrerons. Telle est l'idée d'Edmonton— L'organisation.

Les hommes d'affaires d'Edmonton ont montré leur confiance dans cette entreprise, en achetant des parts de la Edmonton Portland Cement pour un montant de près d'un demi million de dollars Et maintenant, les capitaux et l'esprit patriotique de tout un peuple est de nous donner la main pour remplir la destinée de cette terre promise.

Nous ne pouvons à peine estimer ce que signifie d'avoir dernière nous le peuple Canadien pensant à Edmonton, parlant d'Edmonton, répandant l'idée d'Edmonton et envoyant leur capital à Edmonton.

Ce que nous voulons maintenant c'est que tout le monde connaisse l'esprit de cette propagande; qu'il sache ce qu'elle signifie pour le peuple Canadien et qu'il lise dans les journaux d'Edmonton et toujours qu'il croit à l'idée d'Edmonton.

Foin de hauteur,	$14.
Foin de "slough,"	$12,

VEGETAUX & LEGUMES

Avoine, le minot,	26 cents.
Orge, le minot	38 cents.
Patates, le minot,	.40c.
Choux, la livre,	2 cts
Navets, "	1 cts
Carottes, "	2 cts
Betteraves, "	2 cts
Celery, "	8 cts.
Chouxfleurs, la livre	5 cts
Oignons, la doz.	25 cts.

PEAUX & LAINES

Peaux Vertes la lbs	7½c.
Peaux Sèches "	.11c.
Laine "	10c.

Notre Bureau d'affaires à Edmonton est situé au
No. 809, PREMIERE RUE
Pour information générales, annonces, abonnements, etc., s'adresser à
M. JULES LECERF
Notre seul représentant officiel dans la Capitale

PAGE LOCALE

M. Joseph Lalonde qui demeurait chez M. O. Meunier depuis deux ans, laisse Morinville pour aller rester sur son homestead au lac Froid.

M. Lalonde est un Canadien, croyons-nous, qui saura faire rayonner autour de lui la bonne influence française dans cette lointaine région. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

M. et Mme A. B. Lambert, de North Edmonton, sont en promenade chez M. Jérémie Houle.

M. Jules Lecerf, notre représentant à Edmonton, était de passage, dimanche dernier à Morinville en visite chez M. Omer St-Germain,

Le magasin appartenant autrefois à M. E. Bernard de St-Albert, vient d'être acheté par J. W. Lachambre d'Edmonton.

Monsieur W Lachambre est très bien connu dans le district de St-Albert et celui de Morinville et ses concitoyens l'ont en haute estime.

Ce magasin est de nouveau ouvert et le public est invité à profiter des grandes réductions offertes dans tous les départements.

M. Auguste Forget a vendu sa part de la boucherie Morinville à M. P. E. Gadoury et s'en retourne dans la chère et toujours aimée vieille province avec son épouse.

M. et Mme Forget laisseront un excellent souvenir à Morinville en même temps qu'un grand nombre de sincères amis.

Nous ne craignons pas d'affirmer qu'actuellement, à Morinville, nous avons la plus belle température du Canada.

En effet, quelle autre province de la Confédération peut se vanter d'avoir, ce 14 décembre, un soleil chaud, qui fond la neige, et des habitants, joyeux d'ouvrir portes et fenêtres pour respirer à pleine poitrine, l'air le plus pur au monde.

—Quelle différence y a-t-il entre une vache et un jeune enfant ?

—Une vache change l'eau en lait et un enfant change le lait en ...os... (sans calambourg)

—Peu importe, il est aussi reconnu que J. A. McNeil vous vendra, à meilleur marché, les plus excellents cigares d'Edmonton.

N'oubliez pas le numéro, 243 Jasper Ouest, Edmonton.

Nos sincères félicitations à MM. Noé Beaupré et Arthur Loiseau qui viennent d'être élus par acclamation échevins aux deux vacances du conseil municipal. Ces messieurs sauront, tout comme leurs confrères, aller de l'avant et avoir une administration des plus progressives.